



DISCOURS

Prononcé par

Monsieur Gaston TONG SANG
Président de la Polynésie française



**A l'occasion de la session administrative
de l'Assemblée de la Polynésie française**



Jeudi 8 avril 2010 à 09h00
Assemblée de la Polynésie française



- Monsieur le Haut-commissaire de la République,
- Monsieur le Vice-président,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,
- Mesdames et Messieurs les Représentants,
- Mesdames et Messieurs les Représentants de la presse et des médias,
- Mesdames et Messieurs les Collaborateurs,
- Mesdames et messieurs,
Maeva, Manava et Ia ora na,

Nous voilà réunis aujourd'hui pour ouvrir la session administrative de notre chère assemblée. Prévues par les textes, cette séance solennelle est particulière à bien des égards, car elle est pour nous, le moment de tirer les enseignements de notre passé, et surtout de nous projeter dans l'avenir.

Ainsi, comme il est de tradition pour le Président de la Polynésie française, je vous dresserai un bilan rapide de notre gouvernement, depuis novembre dernier. Je vous présenterai, ensuite, sans faux-semblants, la réalité de notre situation budgétaire et financière et de ses conséquences, et pour conclure, je vous ferai part de notre vision, à court et moyen terme, pour remettre le Pays sur les rails de son développement durable.



Mais avant, je souhaitais commencer mon propos en remerciant, chaleureusement le Président Philip SCHYLE, pour le travail remarquable qu'il a accompli durant son mandat, en conduisant avec impartialité et sérénité la vie et les travaux de l'institution qu'est l'assemblée de la Polynésie française.

J'associe à cet hommage, tous les présidents et présidentes des diverses commissions et tous les représentants. Votre institution a beaucoup travaillé et bien travaillé. Soyez en bien remercié.

Nous sommes des hommes de parole, nous avons le devoir de respecter les engagements que nous avons pris, devant tous les Polynésiens, d'apporter la stabilité que notre Pays mérite !

Cette stabilité, nous devons la maintenir, et nous la maintiendrons !



S'agissant de notre bilan de quatre mois du gouvernement, ce fut une période dense et intense.

En quatre mois, nous avons dû :

- faire adopter un budget dans les délais impartis,
- renouer le dialogue avec les autorités de l'Etat, au travers de deux missions successives,
- faire face aux aléas climatiques, cyclone et tsunami, qui ont ravagé certaines de nos îles et de nos côtes,
- lutter contre la dégradation du climat économique et social,
- mobiliser nos moyens autour de la relance tant attendue,
- et enfin, mettre en place le cadre conceptuel et les premières mesures de la nécessaire refonte de nos structures publiques.



A notre arrivée, en novembre dernier, l'état du Pays était critique en raison, notamment, d'une situation budgétaire en péril et une trésorerie dangereusement déficitaire.

La crise économique, particulièrement dure, était aggravée par une rupture de confiance entre nos populations, nos entreprises et la classe dirigeante, et des relations distendues entre le Pays et l'Etat.

Malgré les critiques et les obstacles, le premier acte fort de notre majorité a été l'adoption du budget 2010, démontrant notre unité, dans le strict respect de nos engagements.

Ce budget de rigueur nécessaire a été, et sera pour le reste de l'année avec les correctifs qui s'imposeront, notre feuille de route pour exercer nos fonctions et être à la hauteur des responsabilités qui nous sont confiées.



Chers amis, nous n'avons pas à rougir de notre bilan. Bien au contraire, cette période ouvre, d'une manière concrète, l'année 2010 que j'ai souhaitée, dans mes vœux adressés à tous les Polynésiens, année placée sous le signe de l'action et du renouveau.

Pour pouvoir nous attaquer à la crise, il a fallu, au préalable, rétablir des conditions optimales de travail, notamment financières. Celles-ci ont constitué, dès notre arrivée, nos enjeux prioritaires.

Dans le strict respect de nos engagements, notre budget de rigueur raisonnée a démontré des efforts concrets de notre part : nous avons réduit le nombre de ministères, nous avons réduit les dépenses de fonctionnement et de transfert. En clair, nous avons fait de la rationalisation des dépenses publiques, une réalité !

Néanmoins, cette rigueur doit s'exercer avec raison, afin de continuer à assurer nos missions de service public aux populations et de soutien aux entreprises, avec un budget d'investissement dont l'objectif, sera principalement les projets structurants, les projets réalisables au plus vite et les projets pourvoyeurs d'emplois.

Dans le but de répondre enfin aux observations de la chambre territoriale des comptes et tenter de conserver la confiance de l'agence de notation Standard & Poors et des bailleurs de fonds, ce budget marque également notre volonté d'assainir les comptes du Pays, prenant en compte la situation réelle des comptes de la collectivité.

Pour garantir nos opérations d'investissement indispensable au redressement de notre économie, nous avons dû trouver des sources de financement. C'était l'un des axes principaux de notre première mission à Paris, du 08 au 18 janvier derniers, suite à l'adoption de notre budget 2010.

Nous avons rencontré nos principaux bailleurs de fonds (AFD, DEXIA, CDC, Société générale) et négocié une première enveloppe de 5 milliards de francs disponible rapidement.

Nous avons également obtenu de l'Etat, le déblocage des reliquats de la DGDE (près de 12 milliards de francs ont été versés fin février, correspondants à 80% de la DGDE 2010 conformément aux engagements de notre Ministre Marie-Luce PENCHARD).

Par ailleurs, nous avons rencontré les représentants de la CADES, ce qui nous a permis d'envisager une solution de financement de la dette sociale polynésienne cumulée et, ainsi, de poser les bases saines d'une réforme effective de notre protection sociale. La faisabilité technique et règlementaire de cette approche est en cours de discussion avec les responsables de la CPS.

Nous explorons aussi des sources de financement complémentaires au budget 2010 (monétisation de la DGDE, emprunt obligataire, échanges avec la société générale Investment Banking).

Dès notre arrivée, nous avons également souhaité renouer avec l'Etat des relations de confiance. Le vote du budget 2010 et l'optimisation du nombre de ministres, dans le strict respect de nos engagements ont été perçus comme des signes forts de notre part.

Nous avons, dès notre arrivée, repris une initiative du gouvernement TEMARU, dont nous regrettons l'absence dans l'hémicycle et sollicité auprès du Premier ministre, une mission d'assistance et d'expertise pluridisciplinaire de l'Inspection Générale (IGF, IGA, IGAS). Le gouvernement central a favorablement accueilli notre demande et l'a acceptée.

Nous avons entériné cette mission par la signature d'un accord avec la ministre chargée de l'Outre-mer, Marie-Luce PENCHARD, le 22 mars dernier, qui fixe le cadre de cette mission d'assistance qui nous accompagnera pour identifier des marges de manœuvres, pour rééquilibrer notre budget.

De son côté, l'Etat s'est montré très réceptif et a démontré son engagement à nos côtés, en inscrivant son soutien dans une démarche pérenne.

Le vote du budget sans augmentation de la pression fiscale a été un signe fort de notre part envers nos entreprises et envers nos populations.

Dans ce même esprit, nous favorisons les rencontres avec les représentants des organisations syndicales patronales et des salariés sur l'ensemble des dossiers importants, en prenant de manière réelle et concrète les avis proposés.



Ces quatre mois, nous ont permis de dresser le bilan de la situation budgétaire et financière de notre Pays. Ne nous voilons pas la face, nous sommes dans une situation difficile, qui ne tolère plus les faux-fuyants ou échappatoires habituels, laissant croire à la solution miracle de l'équilibre et de la croissance retrouvés.

Le devoir de vérité m'impose de vous informer de la réalité dans laquelle nous sommes. Cette vérité nous la devons aussi à nos concitoyens.

Pour caractériser la bonne santé financière d'une collectivité - comme d'une entreprise - les spécialistes se réfèrent à deux concepts que sont l'épargne de gestion et l'épargne nette.

L'épargne de gestion, ou résultat d'exploitation, est le véritable indicateur de pérennité de l'état de santé de notre collectivité. Elle traduit l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, dégagé par l'activité normale du Pays.

Depuis 2005, sa dégradation est continue et tend à s'accélérer. Nous sommes en effet passé de près de 28 milliards de francs en 2005 à moins de 5 milliards de francs au début 2010.

L'épargne nette, quant à elle, mesure la capacité du Pays à financer sur fonds propres, son budget d'investissement. Elle ne doit jamais être négative. Elle a chuté de plus de 13 milliards de francs en 2005, à 903 millions en 2008, en restant négative en 2009. Cela signifie que la Polynésie française vit au dessus de ses moyens et a été obligée de recourir à des aides extérieures (emprunt ou aide à l'Etat) pour assurer le premier franc de ses investissements.

Le redressement apparent constaté au budget prévisionnel 2010, ne doit pas faire illusion car, il est dû uniquement à des opérations exceptionnelles (restes à recouvrer de TVA, dividendes divers, etc.)

Les causes sont simples de cette dégradation sont simples. Les recettes ont reflué de plus de 5 milliards en 2009, du fait de la chute brutale du produit de la fiscalité indirecte (- 9 milliards). Nos dépenses, malheureusement, n'ont cessé d'augmenter à un rythme beaucoup plus élevé, alors même que certaines charges importantes n'ont pas été budgétées et devront l'être en 2011, telles que l'amortissement des subventions d'investissement versées, les admissions en non

valeur ou encore les amortissements pour dépréciation du patrimoine.

L'illustration de la dégradation de nos comptes se matérialise par l'endettement de notre trésorerie en 2 ans. Elle passe, en effet, de près de 22 milliards de francs, en début d'année 2008 à une situation nulle le 23 novembre 2009.

Depuis cette date notre insuffisance de trésorerie est devenue chronique, obligeant à une gestion au jour le jour des priorités de dépenses, ou encore une délégation mensuelle des crédits de fonctionnement de l'année.

Le recours accru à l'emprunt illustre la dépendance grandissante de notre Pays aux financements extérieurs. La hausse de la dette a été beaucoup plus importante, pendant les 4 années écoulées, que durant toute la période précédente de 7 ans – près de 15 milliards de francs de 2000 à 2006, contre 27 milliards de francs de 2007 à 2010.

Enfin, cette situation ne peut être que préjudiciable à notre capacité d'emprunter. Cette année, par exemple, nous avons voté un montant d'emprunt à hauteur de 19,5 milliards de francs. A ce jour, les offres de prêts de nos différents bailleurs ne s'élèvent qu'à 12 milliards de francs, mais je prends devant vous l'engagement d'obtenir le montant sollicité d'ici à la fin de l'année. De plus, ces offres sont assorties de conditions contraignantes : mesures de redressement « volontaristes et réalistes », réaménagement de la dette... etc.

L'année 2010 sera donc une année difficile. Notre situation budgétaire et financière reste toujours tendue. Une projection à fin 2010, fait apparaître une recette inférieure de

près de 2 milliards de francs par rapport aux inscriptions du budget primitif.

En regard des dépenses obligatoires à inscrire, dont les mesures d'assainissement des comptes, le manque prévisionnel de ressources est supérieur, à ce jour, à 5 milliards de francs. Le collectif à venir imposera donc une révision de la section de fonctionnement.



Que nous réserve l'avenir ? A périmètre fiscal constant, l'évolution des tendances, sur une prospective à moyen terme, montre un tassement des recettes qui va perdurer en 2011 et 2012, avec une reprise, lente mais perceptible, sur 2013 et 2014.

En matière de dépenses, compte tenu des régulations déjà mises en place et de la nécessaire constitution des dotations aux amortissements et aux provisions, une diminution devrait être enregistrée à partir de 2012.

L'épargne brute devrait se reconstituer, et l'épargne nette se redresser même si elle demeure négative.

En matière d'investissement, nos ressources devraient diminuer, mais, pour continuer à soutenir l'économie, nous nous proposons de maintenir à compter de 2011, un montant de 30 milliards de dépenses d'investissement au budget primitif.

Il est évident que, si nous ne redressons pas les comptes du Pays, les déficits annuels se cumuleront d'année en année. Ils atteindraient en 2014 près de 12 milliards de francs.

Avec une simple baisse de 1% des dépenses de personnels par an, à partir de 2011, le même résultat cumulé, tout en restant déficitaire, diminuerait de plus de 50% (-5,7 milliards contre – 11,7 milliards).

Ces chiffres doivent nous interpeller car ils sont le reflet d'une réalité que nous n'avons pas voulu voir.

Si votre assemblée en exprime le souhait, mes services pourront vous présenter le détail de ces documents.



La situation n'est donc pas irréversible. Des solutions existent, mais elles requièrent la volonté de sortir enfin notre Pays de cette spirale sans fin et le courage d'aller jusqu'au bout des mesures qu'elles impliquent.

Ce constat, lucide mais objectif, nous démontre que nos difficultés ne sont pas la résultante de la seule crise économique qui secoue le monde et que, le redressement de l'économie mondiale n'assurera pas mécaniquement le redressement de la Polynésie française.

L'instabilité politique chronique, qui nous mine, depuis plus de 5 ans, a largement contribué à cette dégradation, et les gouvernements successifs portent à une part de responsabilité, que j'assume, pour ma part.

Pour autant, je le réaffirme, cette situation n'est pas irréversible. Elle implique que nous ayons la volonté de mettre en œuvre :

- des réformes drastiques pour contenir nos dépenses. Si nous ne le faisons pas, ce seront des organismes extérieurs

qui nous l'imposeront. La nécessaire réorganisation de notre service public procède de cette volonté,

- les mesures nécessaires d'assainissement de nos comptes, différées depuis trop longtemps,
- la reconstitution de notre épargne nette, pour restaurer notre capacité d'emprunt,
- la consolidation de nos ressources, pour assurer notre équilibre financier sur des recettes moins volatiles car essentiellement fondées sur des impôts cédulaires et taxes assis sur la consommation,



La situation est difficile, nous le savons, car je n'ai pas cherché à vous travestir la vérité.

Mais nous savons aussi que le marasme et l'adversité ne sont pas une fatalité. Notre Pays peut sortir de l'ornière et retrouver le chemin de la croissance, pour peu que nous nous en donnions les moyens.

Lors de sa création, il y a un peu plus de 4 mois, notre majorité avait établi un programme de gouvernement comportant des mesures d'urgence pour l'année 2010 et un cadre de développement, à moyen et long terme.

Le bilan des actions de mon gouvernement, présentées au début de mon intervention, relevaient, pour la plupart, de ces mesures d'urgence, sur lesquelles nous nous étions engagées, notamment en matière de réduction du train de vie du Pays, ou du dialogue renoué avec l'Etat.

La relance économique figurait aussi au rang de nos priorités. En matière d'emploi, nous ne pouvions cette année que privilégier le soutien à l'emploi social par la création d'emplois aidés, au travers des CPIA.

A ce jour, 4 400 emplois de ce type ont été attribués et nous prévoyons la création d'environ 4 900 de plus d'ici à la fin de l'année. Nous savons que cette mesure est conjoncturelle, mais dans la situation actuelle elle doit permettre à bon nombre de familles de franchir un cap difficile.

Nous comptons aussi augmenter l'aide aux entreprises au travers de l'IME, du CRE et du DARSE, en intégrant des modules de formations, permettant aux bénéficiaires d'anticiper et de se préparer à la reprise d'activité.

En matière de relance de l'activité économique, pour répondre à nos détracteurs qui nous accusent d'immobilisme. Je rappellerai qu'à ce jour, sur les 57,3 milliards de francs d'autorisations d'engagement ouvertes en 2010, 37,7 milliards de francs, soit 65% sont engagés ou en cours d'engagement, auxquels il conviendrait d'ajouter les travaux de reconstruction du cyclone OLI, estimés à plus de 6 milliards de francs, dont une grande partie, seront mis en œuvre dès cette année.

Quant aux liquidations, elles s'élèvent sur les 4 premiers mois de l'année à près de 10 milliards de francs sur les 45,5 milliards de francs CP votés pour l'exercice en cours, en sachant que le rythme de consommation doit évoluer rapidement dans les mois à venir.

Nous nous sommes engagés à privilégier une relance vigoureuse de l'activité au travers de l'aide à l'investissement privé et d'une accélération de la commande publique.

Nous nous attacherons à une liquidation plus rapide des crédits pour le logement social, financé sur le contrat de projets, en sollicitant notamment l'affectation d'une partie des moyens disponibles pour la constitution des réserves foncières, permettant des mises en chantier plus nombreuses et plus rapides. Dans le même ordre d'idée, le recours à des promoteurs privés devrait permettre d'augmenter la manière significative le nombre de logements construits.

Le logement sera d'ailleurs notre secteur d'intervention privilégié en matière d'investissement, en regard des besoins exprimés et de son impact en matière d'emploi.

En matière de grands chantiers structurants, l'année 2010 devrait être consacrée aux études préalables du centre culturel polynésien et de la rénovation de la plate forme aéroportuaire de Tahiti Faa'a.

En matière de relance de la consommation, nous nous étions engagés à avoir une véritable politique de prix au travers de la mise en œuvre des conclusions du rapport de la commission d'enquête sur les prix et les marges. Ce dossier demeure d'actualité.

En matière de politique de solidarité, nous nous engagerons enfin en liaison avec la CPS et en concertation avec les professionnels de santé et les partenaires sociaux, à étaler, sur plusieurs années, le comblement des déficits de la CPS, au niveau de l'assurance maladie.

De même, nous nous lancerons, dès cette année, le chantier de l'audit et de la réforme de la PSG, avec le soutien de la mission d'inspection générale de l'Etat.

Toutes ces mesures s'appuieront, en tant que de besoin, sur les expertises qui s'imposent pour maîtriser clairement la réalité des coûts et des déficits réels.

Cette rapide énumération ne constitue pas la liste exhaustive des mesures que nous comptons mettre en œuvre dès cette année.

Tous les secteurs relevant de notre champ de compétences seront au cœur de nos préoccupations. Du développement des communes, à la politique de la santé, en passant par l'amélioration de notre système éducatif, le renfort du lien social ou encore la réforme de notre fiscalité, aucun sujet ne sera esquivé ou contourné.

Nous devons cependant faire des choix stratégiques prenant en compte à la fois de la demande, des besoins exprimés ou latents et surtout, ces moyens dont nous disposons.

J'arrêterai là mon énumération, car un programme d'actions plus précis et surtout chiffré, vous sera présenté lors de l'adoption du prochain collectif budgétaire.



Mes chers collègues, pour conclure, je tiens à vous rappeler que notre statut d'élus nous impose les devoirs à l'égard de nos électeurs.

C'est le peuple polynésien qui nous a désignés pour gérer le Pays. Nous ne devons pas le décevoir.

Nous devons montrer notre union et notre volonté d'agir ensemble pour permettre à notre Pays de voir enfin le bout du tunnel et une classe politique rassemblée autour de grands objectifs de développement et de progrès, pour assurer l'avenir de notre Pays et de nos enfants.

Il n'est pas question de renier nos convictions et nos idées. Il s'agit simplement de mettre de côté nos vaines querelles et nos oppositions partisans pour travailler ensemble et servir notre Fenua.

C'est le vœu que je formule en vous remerciant de votre attention.

Mauruuru e ia maitai tatou i roto i te aroha o to tatou Atua.

Gaston TONG SANG

« Seul le prononcé fait foi »